

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONSEIL
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE
ET DES BOURSES

Ouagadougou, le 20 FEV 2025

Renouvellement de bourses d'études

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,
l'étudiante boursière inscrite à l'Université Privé de
Ouagadougou (UPO) dont le nom suit, reçoit une
suite favorable de la CNBES à sa demande de
renouvellement de la bourse nationale au
titre de l'année académique 2023-2024.**

**Sous réserve d'un contrôle approfondi, l'étudiante boursière inscrite à
l'Université Privé de Ouagadougou (UPO) dont le nom suit, reçoit une suite
favorable de la CNBES à sa demande de renouvellement de la bourse nationale
Au titre de l'année académique 2023-2024**

N°	INE	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Université d'Origine	Filière d'études	Niveau d'études	Moy. 1	Moy. 2	Moy. Gle	Etudes Envisagées	Niveau actuelle	Année académique	Décision de la CNBES du
1	D211415	ZANRE	Aïcha	30/03/1996	F	UPO	Droit des affaires et fiscalité	Master 2	10,22	en attente de la validation du S3	en attente de la validation du S3	Droit des affaires et fiscalité	Master 2	2023-2024	Oui pour le renouvellement en Master 2 en Droit des affaires et fiscalité avec valeur de redoublement au titre de 2023-2024.

Arrêté la présente liste à un (01) nom

**P/le Ministre, Président de la CNBES
P/O le Conseiller Technique**



Pr Jean Célestin KY

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'Ordre du Mérite